



Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
5, rue du Général de Gaulle
77470 TRILPORT

Objet : Modification simplifiée n°1 du PLU

- N/Réf. : DIIDF/URBA/TRILPORT/PE/73351
- Affaire suivie par : Abdelaziz BERNICHI / Constance BON
 - abdelaziz.bernichi@sncf.fr / 01 85 58 25 52
 - constance.bon@sncf.fr / 01 85 07 40 23

La Plaine Saint-Denis, le : **23 OCT. 2017**

Monsieur le Maire,

Par courrier du 17 octobre 2017, réceptionné dans nos services le 23 octobre 2017, vous avez bien voulu nous notifier le projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

Vous avez demandé à SNCF de vous faire connaître ses observations sur ce projet de modification simplifiée.

Après consultation du dossier, je vous informe que SNCF agissant pour le compte de SNCF Réseau et SNCF Mobilités n'a pas d'observation particulière à formuler sur le projet de modification simplifiée n°1 portant sur la modification de l'article 6 du règlement de la zone AUA afin de permettre un recul d'un mètre cinquante par rapport aux voies publiques.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chargé d'Urbanisme,

Abdelaziz BERNICHI